

Sémantismes du préfixe reduplicatif en agni indénié, une langue Kwa de Côte d'Ivoire

Semántica del prefijo reduplicativo en agni indénié, una lengua kwa de Costa de Marfil

Semantics of the Reduplicative Prefix in Agni Indénié, a Kwa language of Ivory Coast

Dyhié Amoikon Assanvo
adyhies@gmail.com

Profesor investigador de la Universidad Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire. Abiyán, Costa de Marfil

Résumé

Cet article tente d'expliquer le processus de reduplication et ses valeurs dans le verbe redoublé en agni indénié, suivant qu'il s'agit d'un processus flexionnel ou dérivatif. Cette analyse, étayée sur la phonologie auto-segmentale, est consacrée en grande partie à la reduplication partielle, dont la voyelle préfixale est fermée, soit I ou U, selon que celle de la racine verbale est respectivement antérieure ou postérieure. Il y a donc assimilation du point d'articulation. Mais cette règle n'est pas uniformément appliquée à toutes les formes redupliquées, car dans certains cas, le préfixe est la copie identique du lexème. Cette étude permet, d'autre part, d'envisager les valeurs sémantiques d'insistance de l'événement et du changement de nombre du nom, c'est-à-dire le passage du singulier au pluriel. En plus des valeurs apportées au préfixe, la reduplication a une fonction lexicogénique, c'est-à-dire de création lexicale.

À la lumière de la phonologie auto-segmentale, nous essayerons dans les deux premières parties de cette étude d'expliquer certains faits, notamment l'apparition de la voyelle épenthétique/ de l'épenthèse vocalique et la recomposition tonale. Dans la perspective d'une explication de ces faits, la troisième et dernière partie de cette analyse débouchera sur la sémantique. Pour ce faire, nous tenterons de comprendre les différentes valeurs que revêt le verbe redupliqué. Par ailleurs, dans une structure syllabique ou dissyllabique, la reduplication, qu'elle soit totale ou partielle, avec quelques restrictions, la voyelle de la première syllabe redupliquée demeure bien souvent [+Haut].

Mots-clés: *reduplication totale, reduplication partielle, recomposition verbale, agni, langue kwa.*

Resumen

Este artículo trata de explicar el proceso de reduplicación y sus valores en el verbo que se duplica en *agni indénié*, dependiendo de si es un proceso flexional o derivativo. Con el apoyo de la fonología autosegmental, este análisis está dedicado en gran parte a la reduplicación parcial, cuya vocal prefijada es cerrada, ya sea I o U, según si la raíz verbal es anterior o posterior, respectivamente. Por lo tanto, existe la asimilación del punto de articulación. Sin embargo, ésta regla no se aplica de manera uniforme a todas las formas reduplicadas porque en algunos casos, el prefijo es la copia idéntica del lexema. Por otra parte, este estudio permite considerar los valores semánticos de énfasis del evento y el cambio de número del nombre, es decir, el paso del singular al plural. Además de los valores llevados a la prefijo, la reduplicación tiene una función lexicogenética, es decir, la creación de léxico.

A la luz de la fonología autosegmental, en las dos primeras partes de este estudio trataremos de explicar algunos hechos, en particular la aparición de la epéntesis vocálica y la recomposición tonal. Siguiendo la perspectiva de la explicación de estos hechos, la tercera y última parte de este análisis conducirá a la semántica. Para ello, trataremos de entender los diferentes valores que tiene el verbo reduplicado. Por otro lado, en una estructura silábica o disilábica, la reduplicación, ya sea total o parcial, con algunas restricciones, la vocal de la primera sílaba que se duplica permanece con frecuencia (+alta).

Palabras clave: *reduplicación total, reduplicación parcial, recomposición verbal, agni, lengua kwa.*

Abstract

This paper attempts to explain the reduplication process and its values in the repeated verb, depending on whether it is a derivative or inflectional process. This analysis, supported by autosegmental phonology, is largely devoted to the partial reduplication, in which the prefix vowel is closed, either I or U, as that of the verbal root is respectively front or back. There is therefore assimilation of the articulation point. Nevertheless, this rule is not uniformly applied to all reduplicated forms as in some cases, the prefix is the identical copy of the lexeme. Moreover, this study allows to consider the semantic values of emphasis on the event and the change in number of the name, that is to say the passage from singular to plural. Besides the values brought to the prefix, reduplication has a lexicogenic function, that is to say, lexical creation.

In the light of autosegmental phonology, in the two first parts of the study we will aim to explain some facts, in particular, the appearance of the vocalic epenthesis and tonal recomposition. Following the perspective of the explanation of these facts, the third and last part of this analysis will lead to semantics. To do so, we will try to understand the different values that the reduplicated verb has. On the other hand, in a syllabic or dissyllabic

structure, reduplication, whether total or partial, with some restrictions, the vowel from the first duplicated syllable keeps frequency (+high).

Key words: *total reduplication, partial reduplication, verbal recomposition, agni, kwa language.*

La reduplication est un processus morphologique qui permet de passer d'un constituant XY à XY~XY. Dans un énoncé verbal, à l'exception des spécificateurs fonctionnels (déterminants) les autres constituants, c'est-à-dire le nom, le verbe, l'adjectif ou l'adverbe sont l'objet d'une reduplication totale ou partielle. Cependant, des constituants reduplicables, seul le verbe nous intéressera dans cette analyse, car sa reduplication engendre des changements morphosémantiques intéressants. En effet, la reduplication totale est désignée comme *total root reduplication* par McCarthy et Prince (1995), et selon Kossounou (2007, p.299) : « le redoublement de la base lexicale ». En revanche, la reduplication partielle ne permet de copier qu'une partie du radical. On passe ainsi d'une structure XYXY à XY~XYXY avec quelques modifications vocaliques (nous y reviendrons). Dans bien des cas en agni¹, la reduplication peut avoir la valeur de pluralité des actions envisagées. La reduplication est un moyen de changement de catégorie sémantique verbale : création d'unités lexicales verbales. Dans la perspective du fonctionnement de la reduplication verbale, intéressons-nous à la problématique et à la méthodologie. En plus du point de vue sémantique, prenant le cas de la langue tupi-guarani parlée par environ 400 locuteurs en Guyane française, Rose déclare :

Le sémantisme de la reduplication en émerillon relève aussi du champ de la pluralité verbale, qui est conçue comme un domaine grammatical exprimant la pluralité des actions, à ne pas confondre avec l'accord sur le verbe du pluriel de ses arguments, qui est une catégorie nominale. (2007, p.7).

Problématique et méthodologie

Cette analyse, qui veut être une contribution aux travaux de Moravcsik (1978) et de Rose (2007), soulève plusieurs questions. La première interrogation, portant sur la morphologie, amènera à s'interroger sur le processus de reduplication du verbe. Les questions qui ressortent de cette analyse sont : Comment se fait le redoublement en agni ? Quels sont les changements morphophonologiques qui s'y déroulent ?

Aperçu général du verbe

¹ Les études menées par Greenberg (1966), sur la classification des peuples d'Afrique, attestent l'existence de quatre (04) grandes familles linguistiques, que sont l'Afro-asiatique, le Niger-congo, le Khoisan et le Nilo-sahara. Comme bon nombre de pays au Sud du Sahara, la Côte d'Ivoire abrite une multiplicité de langues regroupées au sein de quatre (04) sous familles: gur, kru, mandé et kwa. La famille kwa comprend les langues anciennement dénommées akan (agni, abron, baoulé, éhotilé, etc.) très proches du twi parlé au Ghana et celles dites lagunaires, plus disparates, comprenant l'akyé, l'abidji, le mbatto ou nhlwa, etc. Géographiquement, l'agni, langue vernaculaire, est située à l'est de la Côte d'Ivoire.

Sur un échantillon de 150² verbes recueillis pour cette étude, une classification permet d'inventorier quatre formes structurelles verbales non composées ou monomorphématiques. Il s'agit des structures CV, CVV, CCV et CVCV. Des quatre structures canoniques, la structure CV est la plus prolifique, car représentant environ 45% du répertoire verbal agni. La CVCV occupe 23% ; CVV représente 15% et 12% pour la structure CCV. Les verbes composés (y compris les composés non-lexicaux) ne représentent qu'environ 3%, tandis que les autres 2% reviennent aux locutions verbales. L'abondance de la structure CV dans notre échantillon permet de conforter la position des linguistes comme Kouamé (2005), Assanvo (2012), Kossonou (2015) soutenant avec véhémence que les verbes de l'agni sont monosyllabiques. Dans le cadre de cette étude, les structures concernées sont CV, CVV, CCV et CVCV. Nous ne nous intéresserons ni aux locutions verbales ni aux composés verbaux.

Délimitation du processus de reduplication

Avant d'approfondir cette étude, il est important de délimiter la notion de reduplication. En effet, selon Rose (2007, p.2), ce terme-là ne concerne pas les racines formées d'une séquence de deux éléments identiques n'existant pas indépendamment. Citant Moravcsik (1978), Rose fournit l'exemple du mot hongrois, " papa " qui ne peut être analysé comme une reduplication de *pa*. A l'instar du hongrois dont parle Rose, dans l'exemple (voir Figure 1), il est inconcevable en agni d'analyser les items de la colonne à droite comme des redoublés des items de la colonne de gauche :

a. *da	dada	« depuis longtemps »
b. *ku	kuku	« porter »

Figure 1. Exemple du mot hongrois « papa ».

Reduplication totale

Selon la structure du verbe, la reduplication peut s'opérer de deux manières. Dans les travaux de Rose (2007, p.4), « dans une structure monosyllabique, la copie préfixée reprend la syllabe initiale de la base » mais avec quelques modifications phonologiques de la voyelle préfixée (voir Figure 2). Contrairement à la structure monosyllabique, dans la structure dissyllabique, la copie, qui est une reprise intégrale des deux syllabes de la racine, ne subit aucune modification particulière (voir Figure 3).

² Ces verbes ont été recueillis de manière aléatoire. La méthode utilisée pour le recueil des données ne tient donc pas compte d'un quelconque critère.

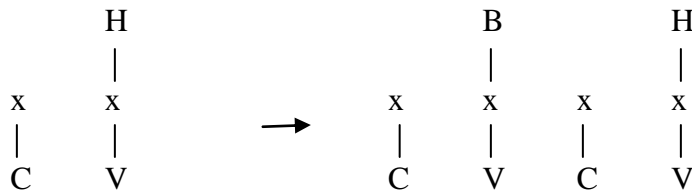


Figure 2. Structure monosyllabique.

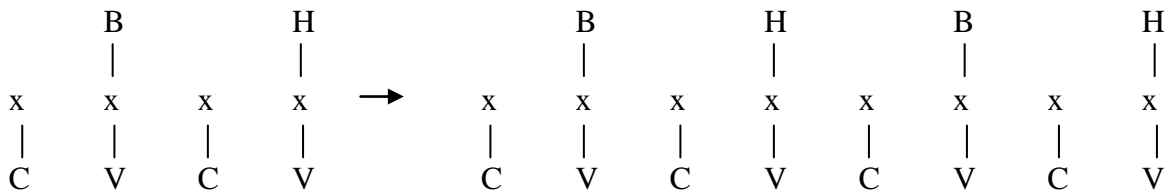


Figure 3. Structure dissyllabique.

Réduplication des verbes monosyllabiques

Se rédupliquant, les verbes monosyllabiques deviennent dissyllabiques avec pour corolaire l'apparition de voyelles fermées ou [+haut] dans le préfixe réduplicatif. En effet, lorsque dans le lexème de base, on a une voyelle antérieure, dans la forme du redoublé, celle-ci devient [+haut] I [i, ɪ]. Ce même phénomène se produit au niveau des voyelles postérieures. De fait, quand la voyelle de la racine est une voyelle postérieure [u, ʊ, ɛ], dans le redoublé, la voyelle devient [+haut] U [u – ʊ]. Ces voyelles I et U portent un ton différent de celui de la racine, ton qualifié d'épenthèse par Assanvo (2012, p.157) : « lors du redoublement d'un verbe de structure CV, dans la forme d'arrivée, le préfixe doit supporter un ton d'office, c'est-à-dire un ton d'épenthèse ». Pour des illustrations de ce phénomène, observons le corpus suivant (voir Figure 4) :

a. kó	« partir »	kù~kó	« partir avec insistance »
b. sí	« connaître »	sì~sí	« connaître avec insistance »
c. fó	« maigrir »	fù~fó	« maigrir avec insistance »
e. dé	« tenir »	dì~dé	« tenir avec insistance »
f. pé	« couper »	pì~pé	« couper avec insistance »
g. jà	« tracer »	jà~jà	« tracer avec insistance »

Figure 4. Redoublement d'un verbe de structure CV.

Réduplication des verbes dissyllabiques

Contrairement aux verbes monosyllabiques, dans les verbes dissyllabiques, on note un redoublement du lexème de base, mais sans incidence morphologique sur le préfixe. Le préfixe est une copie conforme de la base. Cette forme de reduplication n'est pas récurrente dans cette langue (voir Figure 5) :

a. sisá	« surveiller »	sisá~sisá	« surveiller avec insistance »
b. bèté	« écraser »	bèté~bèté	« écraser avec insistance »
c. bisá	« renseigner »	bisá~bisá	« renseigner avec insistance »
d. bùtú	« abaisser »	bùtú~bùtú	« abaisser avec insistance »

Figure 5. Redoublement du lexème de base.

Avant de passer à un autre point de cette analyse, retenons que la reduplication a pour effet sémantique d'insister sur une action en cours. Par ailleurs, au regard des exemples (voir Figure 4) et (voir Figure 5), on est en droit d'affirmer que la reduplication se fait par préfixation ; avec une direction : de la droite vers la gauche.

Réduplication partielle

Comme mentionné plus haut, la reduplication partielle ne copie qu'une partie du radical. Globalement, la partie du radical en question ne concerne que la première syllabe du verbe. Aussi, contrairement à la reduplication totale portant sur les verbes de structures CV et CVCV, la reduplication partielle ne porte exclusivement que sur les structures CVV et CCV. La question majeure qui sous-tend cette partie est la suivante : Comment s'effectue la reduplication dans les structures CVV et CCV ? Quelle différence existe-t-il entre reduplication des structures CV, CVCV et CVV, CCV ? D'ores et déjà, pour se faire une idée des réponses attendues, considérons le schéma ci-dessous (voir Figure 6) :

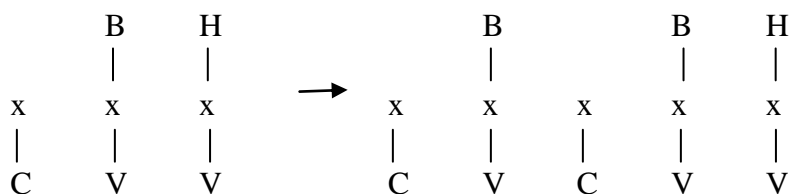


Figure 6. Réduplication partielle.

Réduplication des verbes CVV

Dans une structure CVV où, les voyelles [+Haut] sont restreintes à la position initiale des formes non redupliquées, la copie préfixée exclut systématiquement les voyelles [-Haut]. Le préfixe reduplicatif est une copie de la première syllabe ouverte de la racine de base, même quand il est question d'une diphtongue (voir Figure 7) :

a. kùá	« entasser »	kù~kùá	« entasser avec insistance »
b. d̀á	« mouiller »	d̀~d̀á	« mouiller avec insistance »
c. f̀á	« jurer »	f̀~f̀á	« jurer avec insistance »
d. sié	« disposer »	si~sié	« disposer avec insistance »
e. niá	« regarder »	ni~niá	« regarder avec insistance »
f. kiá	« incliner »	ki~kiá	« incliner avec insistance »

Figure 7. Structure CVV.

Réduplication des verbes CCV

De Adouakou (2005), Kéita (2008) à Assanvo (2012), la structure sous-jacente de CCV en agni est CV₁CV₂. A ce propos, Kéita soutient :

A la chute de la première voyelle de la séquence CV₁CV₂, le ton n'ayant plus de support se déporte sur le premier élément susceptible de l'accueillir, c'est-à-dire la voyelle de la syllabe suivante ; et la consonne [l] devient ou est remplacée par la consonne [r]. (2008, p112).

La règle de Kéita interdit de facto la séquence CVRV comme base lexicale. Si Adouakou et Assanvo sont du même avis que Kéita sur la structure de base de CCV, ils sont cependant divisés sur la question du remplacement de la consonne [l] par [r]. Adouakou pense :

Les phonèmes /l/ et /r/ sont très souvent utilisés l'un pour l'autre et donc parfois arbitrairement dans un mot. Un fait qu'il est important de signaler est qu'en agni sanvi, dans une structure CVLV pouvant aussi être CLV, on a l=latérale alors qu'en agni bona pour cette même structure, on aura l=vibrante. (2005, p48).

Comme l'agni sanvi, donc contrairement à l'agni bona, selon Assanvo (2012, p.57), dans l'agni indénié³, une structure CCV, C₂ est soit une liquide [l] ou une vibrante [r]. La séquence CCV est donc réalisée CLV ou CRV en structure de surface. De plus, l'exemple (voir Figure 8) permet la consolidation de la position défendue par ces chercheurs (Adouakou, 2005 & Assanvo, 2012).

sřĩ	« rire »	sĩ~sřĩ	« rire avec insistance »
sřě	« demander »	sĩ~sřě	« demander avec insistance »
plě	« gémir »	pĩ~plě	« gémir avec insistance »
blě	« exagérer »	bũ~blě	« exagérer avec insistance »
flĩ	« prêter »	fĩ~flĩ	« prêter avec insistance »

Figure 8. Structure CCV, C₂.

Jusqu'ici, la première voyelle est un paramètre déterminant dans le processus de reduplication. Or, il s'avère que dans le corpus (voir Figure 8), la structure de la base verbale $\sqrt{CV_1CV_2}$ semble en apparence, par sa réalisation de surface, ne contenir aucune voyelle dans la position V₁. La reduplication se fait toujours par copie de la première syllabe ouverte (préfixation), comment déterminer dès lors la voyelle à copier dans cette syllabe ? La réponse à cette question, en raison de l'analyse sous-jacente CVCV, nous conduit à un scénario de recomposition de la structure CCV.

Réduplication et recomposition de CCV

En partant de la démarche argumentative de Lowenstamm (1996) que la structure sous-jacente de CCV correspond à CV₁CV₂, comment fait-on pour déterminer V₁? En réponse à cette interrogation, nous postulons qu'il faut, dans un premier temps, tenir compte de la nature de la dernière voyelle V₂. En effet, il faut d'abord considérer le point/lieu d'articulation de V₂: antérieure ou postérieure qui sera assimilé par V₁. On applique ensuite une règle qui veut que toute voyelle redupliquée ait le trait [+Haut]. L'assimilation du point d'articulation: antérieur et postérieur, et le trait [+Haut] débouchent sur la réalisation de la voyelle V₁ respectivement comme un I ou un U. Rappelons toutefois que l'élision de V₁ dans la séquence CV₁C_[+liquide]V₂ reste optionnelle, car beaucoup de locuteurs ne l'effacent pas complètement mais l'affaiblissent. C'est ce que l'on peut constater dans l'exemple ci-dessous (voir Figure 9) :

Prononcé avec un

³ Contrairement à d'autres parlars agni, dont l'agni bini (dialecte agni parlé à Kouassi-datékro), agni bona (dialecte agni parlé à Koun-fao), où, la vibrante [r] est une variante combinatoire de la latérale /l/, en agni indénié (dialecte agni parlé à Abengourou) ou agni sanvi (dialecte agni parlé à Aboisso), /r/ et /l/ sont deux phonèmes distincts.

	débit lent		débit rapide		préfixe réduplicatif	
a.	sírí	s ¹ rí	ou	sří	sírí	« rire en insistant »
b.	síré	s ¹ ré	ou	sřě	síré	« demander »
c.	bùlóló	b ^v lóló	ou	brǒ	bùblóló	« exagérer »
d.	filí	f ¹ lí	ou	fří	filí	« prêter »

Figure 9. Structure CV₁CV₂.

Comment passe-t-on de CVLV/CVRV à CV~CLV/CV~CRV ? Quels sont les changements morpho-tonologiques qui s'y opèrent ? Avant de répondre à ces interrogations, considérons les représentations ci-dessous (voir Figure 10) qui constituent un indice de réponse.

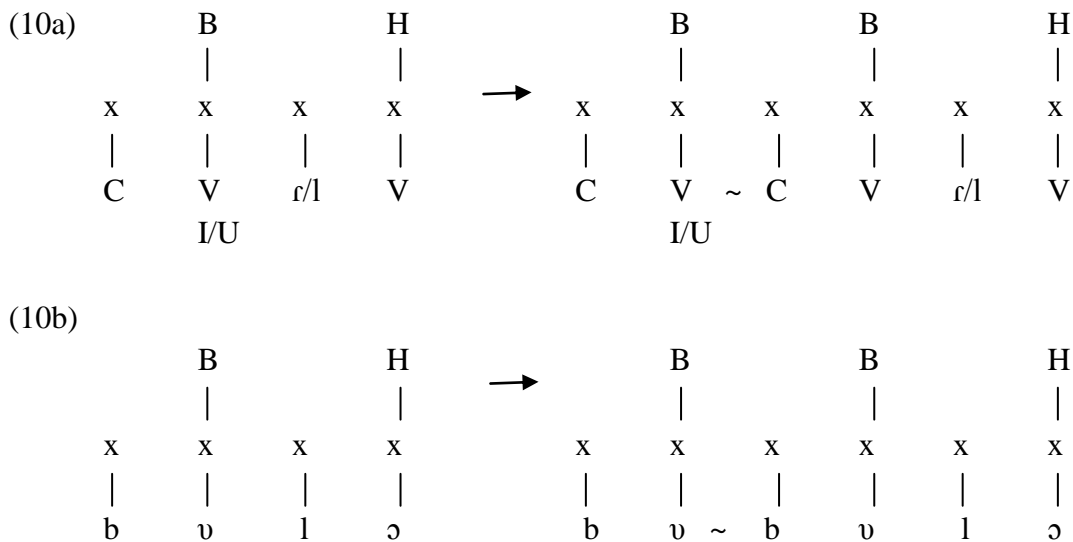


Figure 10. Structure CVLV/CVRV à structure CV~CLV/CV~CRV.

D'abord, en structure de surface, si C₂ est une vibrante (r) ou latérale [l], alors V₁ s'affaiblit ou s'amuit (Cf.12). Et l'on passe ainsi de CVLV/CVRV à CLV/CRV. Cet affaiblissement a pour conséquence, la propagation du ton de la voyelle effacée sur la voyelle finale. Les exemples en (voir Figure 9) illustrent le ton modulé obtenu par recomposition sur la dernière voyelle autorise cette structuration (voir Figure 11) :

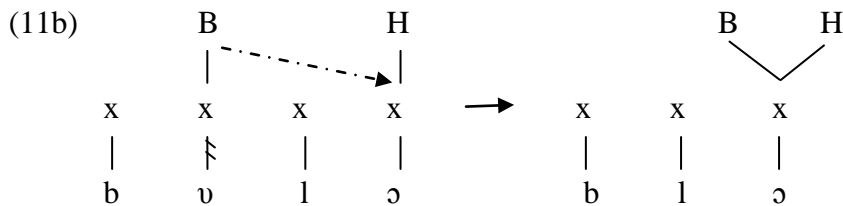
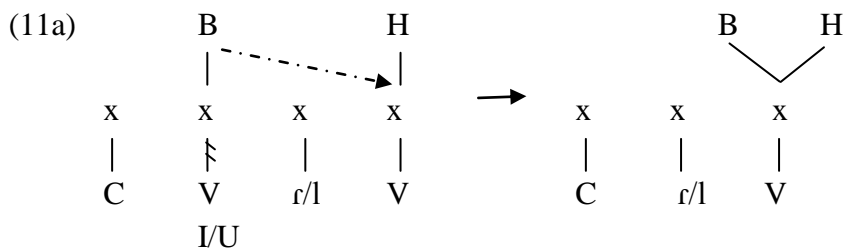


Figure 11. Structure CVLV/CVRV à structure CLV/CRV.

Suite à la recomposition, on tient compte du paramètre : position de la dernière voyelle, pour déterminer la voyelle du redoublé. Une fois morphologiquement reconstitué, le ton B du modulé BH final se déporte à nouveau sur la voyelle du redoublé (voir Figure 12) :

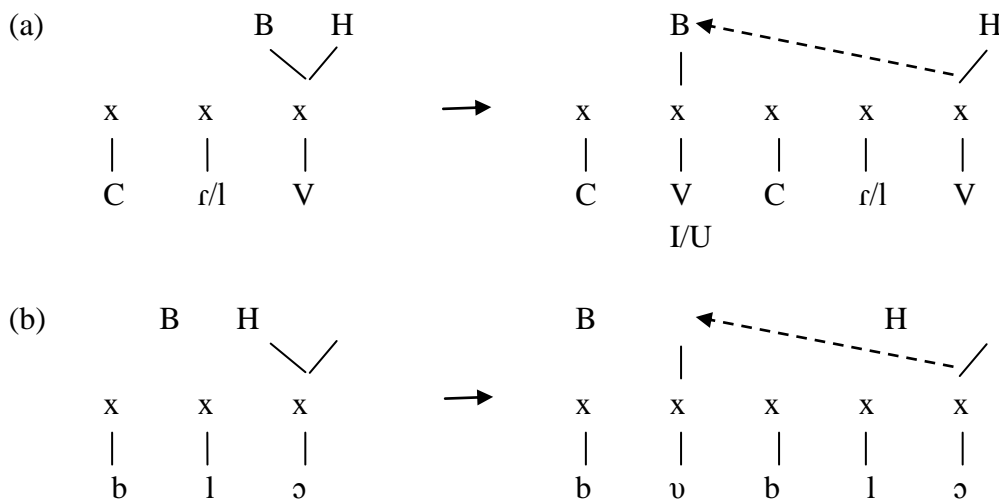


Figure 12. Position de la dernière voyelle, pour déterminer la voyelle du redoublé.

Si au regard des prérequis, la voyelle du redoublé reste I ou U, il arrive dans certains cas que lors de la recomposition, la voyelle finale ne soit qu'une copie conforme de la voyelle initiale. C'est notamment le cas de : [srò] qui devient par recomposition [sòrò],

« apeurer » ou de [klă] devenant [kàlá] « nouer ». Dans la section suivante, de amples informations seront fournies.

Problème de reconstitution de la structure sous-jacente

Dans cette sous-partie, nous tenterons à partir de la structure de surface de reconstruire la structure profonde. A l'instar de l'analyse ci-dessus, la voyelle de la forme redoublée permet la détermination de la voyelle V_1 de toute structure de base. Et pour cause, dans un redoublé CVCV, la base est la dernière CV ; pour CVCVV, la base est CVV. En revanche, dans une structure CVLV/CVRV, la base est C(I-U)LV ou C(I-U)RV. En s'appuyant sur cette description, peut-on reconstruire la forme de base à partir du redoublé ? Il est en effet aisé d'identifier la forme phonétique de surface à partir de celle préfixée d'une reduplication : il faut dans un premier temps extraire le préfixe, puis procéder à une recomposition tonale. Examinons les exemples en (voir Figure 13) :

	CV~√CV	Forme de surface	Forme sous-jacente	
a.	sù~sró	srǒ	sùró	« apeurer »
b.	sù~sró	srǒ	*sùró	« aligner »
c.	sì~srá	srǎ	*sìrá	« purger »
d.	kì~klá	klă	*kìlá	« nouer »
e.	pù~plá	plă	*pùlá	« disperser »
f.	pì~plé	plĕ	*pìlé	« dribler »
g.	pì~plĕ	plĕ	pìplĕ	« gémir »
h.	kì~klé	klĕ	*kìlé	« écrire »
i.	ki~klé	klĕ	kilé	« montrer »

Figure 13. Structure CVLV/CVRV.

A partir des prérequis, la voyelle de la première syllabe du radical d'une structure CVLV/CVRV est soit I soit U selon que la dernière voyelle est antérieure ou postérieure. Partant de cela, la reconstruction de la racine devrait aboutir à la forme de la troisième colonne en (voir Figure 14). Or les (Figure 14 b), (Figure 14 c), (Figure 14 d), (Figure 14 e), (Figure 14 f) et (Figure 14 h) attestent que le préfixe n'est pas toujours I ou U.

	A	Forme attendue	Forme attestée	
a.	srǒ	sùró	sùró	« apeurer »
b.	srǒ	*sùró	sòró	« aligner »
c.	srǎ	*sìrá	sàrá	« purger »
d.	klǎ	*kìlá	kàlá	« nouer »
e.	plǎ	*pùlá	pàlá	« disperser »
f.	plě	*pilé	pèlé	« dribler »
g.	plě	pǐlé	pǐlé	« gémir »
h.	klě	*kìlé	kèlé	« écrire »
i.	klě	kilé	kilé	« montrer »

Figure 14. Reconstruction de la racine.

A l'observation de l'échantillon en (voir Figure 14), la reconstruction des racines verbales pose des problèmes d'analyse puisque cette forme infirme l'hypothèse émise plus haut. Pourquoi les items en (voir Figure 14 b.c.d.e.f.g) ne sont pas prévisibles ? En supposant que la consonne [p] soit responsable de l'harmonie vocalique eu égard aux formes [pàlá] « disperser » et [pèlé] « dribler », on est contredit par [pǐlé] « gémir ». Il revient donc à poser que la voyelle rédupliquée n'est que partiellement prévisible, avec pour constance le trait [+haut].

Valeurs sémantiques de la reduplication en tant que flexion et fonction lexicogénique de la reduplication en tant que dérivation endocentrique

En plus de favoriser la répétition et l'insistance d'une action, en tant que morphème dérivatif, la reduplication permet également, dans de nombreux cas comme en (voir Figure 17), la création de nouvelles unités lexicales. Ce processus est nommé par Kouamé (2005, p.104) « dérivation endocentrique », c'est-à-dire un processus qui n'engendre pas de changement de catégorie grammaticale. Pour sa part, Haspelmath (1996) estime que les nouvelles entrées lexicales peuvent appartenir à une sous-catégorie différente. Par ailleurs, dans cette sous-partie, il sera question des valeurs sémantiques que revêt la reduplication en tant que flexion et la fonction lexicogénique de la reduplication en tant que dérivation endocentrique. On retiendra que les valeurs sémantiques de la reduplication sont entre autres, l'itération et la distribution.

Valeur itérative

En tant que flexion, la reduplication apporte une valeur aspectuelle au radical. Cette valeur est dite itérative, c'est-à-dire la répétition qui a pour but l'insistance ou l'intensification d'une action en cours. C'est d'ailleurs ce que disent Michaud et Vaissière (2007:24). En effet, en citant par exemple le cas du *na* aussi appelé *naxi* ou *moso*, langue sino-tibétaine parlée à la frontière du Yunnan et du Sichuan (Chine), ces chercheurs soutiennent que la reduplication remplit un rôle de dérivation morphologique (processus morphologique), et exprime la répétition d'une action, la prolongation d'une activité (sémantisme).

En plus de la répétition de l'événement, la reduplication a pour valeur sémantique la distribution des actions envisagées par le verbe.

Valeur distributive

Dans certaines langues, notamment le yoruba (Cf. Kabore 1998, p.364), la multiplicité peut signifier pluriel. Ces observations concernant le yoruba à un détail prêt sont similaires à celles qui concernent l'agni. Dans les exemples ci-dessous, la forme redupliquée permet le passage du singulier au pluriel. Dans les faits, de [fɔ́] à [fù~fɔ́] dans les exemples (voir Figure 15 a), (voir Figure 15 c) et (voir Figure 15 d), les énoncés ne sont acceptés par l'usage que si dans leurs propriétés distributionnelles, un verbe redupliqué, comme [fù~fɔ́] n'a qu'un des arguments multiples. En effet, dans un verbe intransitif (par exemple), l'argument externe (le sujet), doit avoir le trait [+pluriel] pour que l'énoncé verbal soit considéré comme cohérent et acceptable par les usagers de la langue ; ce qui n'est pas le cas du verbe transitif. Les énoncés en (voir Figure 16) démontrent que dans un verbe transitif, l'un des arguments (interne ou externe) doit être chargé de la matrice sémantique [+pluriel]. Afin d'étayer ces propos, considérons les exemples ci-dessous :

(15a)		(15b)						
ámá	à	fɔ́	*ámá	à	fù~fɔ́			
Ama	ACC	maigrir			« Ama a maigri. »			
(15c)		(15d)						
ámá	mó	a	fù~fɔ́	ámá	nè	àhú	à	fù~fɔ́
Ama	PL	ACC	RED~maigrir	Ama	REL	Ahou	ACC	RED~maigrir
			« Les Ama ont maigri. »					« Ama et Ahou ont maigri. »

Figure 15. La forme redupliquée permet le passage du singulier au pluriel.

(16a)	(16b)
ámá à lè bã nǝ	*ámá à lǝ~lè bã nǝ
Ama ACC porte enfant DEF	« Ama a porté l'enfant. »
(16c)	(16d)
ámá mó à lǝ~lè bã nǝ	ámá à lǝ~lè mã mó
Ama PL ACC porte enfant DEF	Ama ACC RED-porte PL-enfant PL
« Les Ama ont porté l'enfant (tour à tour). »	« Ama a porté les enfants (l'un après l'autre. »)

Figure 16. Énoncés avec un verbe transitif.

Fonction lexicogénique de la reduplication en tant que dérivation endocentrique

Parlant du nom, des qualificatifs de procès, des idéophones et des adjectifs, Kaboré (1998, p.362) estime que la reduplication peut avoir de multiples fonctions, dont celle de procédé de création lexicale par dérivation. C'est souvent de cette manière, soutient-il, que se créent des noms d'animaux (surtout de petits animaux), d'insectes, des termes idéophoniques, des qualificatifs, etc., que la base non redoublée soit attestée ou non. Cependant, en ce qui concerne la reduplication du verbe agni, les nouvelles formes obtenues sont exclusivement des verbes. A toute fin utile, il conviendra de se référer au corpus ci-dessous (voir Figure 17) :

A	B
a-jó « refroidir »	a-jù~jó « parler »
b-cí « capturer »	b-cì~cí « nouer »
c-kí « détester » ⁴	c-kì~kí « effacer »
d-fí « provenir »	d-fì~fí « germer »
e-cǝ « grossir »	e-cǝ~jǝ « (se) concentrer »
f-kǝ « (se) battre »	f-kǝ~gǝ « faire quatre pattes »

Figure 17. Création lexicale par dérivation.

⁴ Avoir pour totem selon le contexte.

En confrontant les items de la liste A à ceux de la liste B, il est difficile de nier que les items de la liste B n'aient pas pour racine ceux en A. En effet, comme mentionné dans les démarches (plus haut), en se reduplicant, CV devient CV~CV ; sur la base du paramètre de position, la copie préfixée reprend donc la syllabe initiale. En prenant le cas des exemples de la liste (voir Figure 17 b.a.b.c.d), les voyelles préfixées sont soit I soit U selon que celle de la liste (voir Figure 17 A.a.b.c.d) sont antérieures ou postérieures. Cependant, dans les exemples en (voir Figure 17 b.e.f) repris en (voir Figure 18), les consonnes semblent poser problème. Dans la logique de cette analyse, l'on s'attendait à :

A	Glose	B	Glose
a-cé	« grossir »	*a-ci~cé	« concentrer (se) »
cé	« grossir »	*cé~cé	
f-kó	« battre (se) »	*f-kú~kó	« faire quatre pattes »
kó	« battre (se) »	*kó~kó	

Figure 18. Création lexicale par dérivation II.

S'il ne nous est pas possible d'expliquer la redondance de la voyelle [-Haut] dans le préfixe (voir Figure 17 b.e.), il est, en revanche, possible d'apporter des précisions sur les changements consonantiques intervenus dans les exemples (voir Figure 17 b.e.f). Lorsqu'une consonne sourde est précédée d'une voyelle nasale, celle-ci donne son trait de nasalité à la consonne. Cela dit, les consonnes sourdes /c, k/ sont devenues sonores [j, g] sous l'impulsion de la nasale vocalique qui les précède. Au-delà de l'aspect purement phonologique, les verbes redoublés ont permis d'obtenir un verbe autre que celui de départ (voir Figure 19).

ámá	kì	bwáɲ	ámá	kì~kì	bwáɲ
Ama	capturer	mouton	Ama	effacer	mouton
« Ama a pour totem le mouton. »			« Ama a efface le mouton. »		

Figure 19. Verbes redoublés.

Conclusion

Au début de cette analyse, il a été décidé pour la clarté de cette étude de la scinder en trois sous parties. Les deux premières parties concernant le processus de reduplication (totale et partielle) du verbe et les changements morphologiques ayant cours, et la troisième partie pour l'aspect sémantique. Du point de vue morphologique le processus du

redoublement met en exergue la réduplication totale et partielle. A la lumière des faits observés lors de cette analyse, la réduplication consiste à la préfixation de la première syllabe copiée. La voyelle de cette syllabe qui s'appuie sur le paramètre de position de la dernière voyelle est bien souvent une voyelle [+Haut]. En ce qui concerne l'aspect sémantique de cette analyse, il a été donné de constater qu'en tant que flexion, la réduplication a les valeurs sémantiques itérative et distributive. Aussi en tant que fonction lexicogénique, réduplication permet la création de nouveaux verbes.

Liste des abréviations

ACC	=	Accompli
B	=	Ton Bas
DEF	=	Défini
H	=	Ton Haut
I	=	Voyelles antérieures
PL	=	Pluriel
RED	=	Réduplication
REL	=	Relateur
U	=	Voyelles postérieures
XY	=	Consonne, Voyelle (CV)

Références

- Adouakou, S. (2005). *Tons et intonation dans la langue agni Indénié*. Thèse de doctorat, Allemagne : Universität Bielefeld.
- Assanvo, A.D. (2012). *Syntaxe de l'agni indénié*. Sarrebruck Allemagne : Editions Universitaires Européennes.
- Bogny, Y.J. (2005). La reduplication des verbes monosyllabiques dans les langues kwa de Côte d'Ivoire. *Journal of African Languages and Linguistics*. Volume 26, Issue 1, 1-29.
- Greenberg, J. H. (1966). *The languages of Africa, (2nd ed. with additions and corrections)*. Bloomington: Indiana University.
- Haspelmath, M. (1996). Word-class-changing inflection and morphological theory. Geert Booij & Jaap van Marle (eds.), *Yearbook of Morphology 1995*. Dordrecht: Kluwer, 43-66.
- Kaboré, R. (1998). La reduplication. *Faits de langues*, n°11-12, 359-376. En ligne http://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1998_num_6_11_1220 (Consulté le 03 août 2015).
- Kéita, M. (2008). *Système morpho-phonologique de l'agni: complexité vocalique, complexité tonale et récupération du gabarit en agni*. Paris 7 : Université Denis Diderot.
- Kossonou, K.T. (2015). *Description systématique d'un parler kwa : abron mêtêzo*. Sarrebruck Allemagne : Editions Universitaires Européennes.
- Kouamé, Y.E. (2005). La binarité des mots dérivés: illustration à travers les exemples du français. *Revue ivoirienne d'anthropologie et de sociologie, KASA BYA KASA*, n°7, Côte d'Ivoire : Université de Cocody Abidjan, 99-116.
- Lowenstamm, J. (1996). "CV as the only syllable type", in *Current Trends in Phonology. Models and Methods* (J. Durand & B. Laks Éds) vol. 2: 419-441, Salford/Manchester: ESRI. En ligne http://www.lif.cnrs.fr/Gens/Lowenstamm/CV_as_the_only.pdf (Consulté le 03 novembre 2015).

- McCarthy, J. J., Prince, S. A. (1995). Faithfulness and reduplicative identity. *University of Massachusetts Occasional Papers in Linguistics* 18: Papers in Optimality Theory. Ed. by Jill Beckman, Suzanne Urbanczyk and Laura Walsh Dickey, 249–384.
- Michaud, A., Vaissière, J. (2007). Le devenir phonétique des formes rédupliquées : réduplication, tons lexicaux et intonation en na (naxi). *Faits de Langues*, Peter Lang, 29, 23-35. En ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00170199/document> (Consulté le 22 septembre 2015).
- Moravcsik, E.A. (1978). Reduplicative Constructions. *Greenberg, J. H., et al. (ed.), Universals of Human Language*. Volume 3: Word Structure, Stanford: Stanford University Press, 297-334.
- Rose, F. (2007). Action répétitive et action répétée: aspect et pluralité verbale dans la réduplication en émerillon. *Faits de Langues*, Peter Lang, 29, 125-143. En ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00724320/document> (Consulté le 15 juillet 2015).